

# **Assemblée de quartier de Neudorf, Musau**

## Lancement de la démarche

**Relevé de décision**  
**30 juin à 18h30 au Centre Marcel Marceau**

**Direction de territoire Neudorf – Deux Rives**

Eléna Suzat, Directrice de Territoire

Axelle Strehle, Chargée d'animation de la participation citoyenne

Valérie Bindel de Andrade, Animatrice

## Présent.es :

- ✓ 20 citoyen.nes
- ✓ Antoine DUBOIS, Élu référent de quartier Neudorf, Musau – Ville de Strasbourg
- ✓ Eléna SUZAT – Directrice de Territoire – Ville de Strasbourg
- ✓ Axelle STREHLE – Chargée d’animation territoriale de la participation citoyenne – Ville de Strasbourg
- ✓ Morgane Fleury – Chargée de projet à la Mission de la Participation Citoyenne
- ✓ Valérie Bindel de Andrade – Animatrice – Mind Event

\*\*\*\*\*

### 1. Contexte - Démarche

Valérie Bindel de Andrade, animatrice et l’élus Antoine Dubois ont présenté le contexte et la démarche des Ateliers de quartier : comment l’Assemblée de quartier, gérée en autonomie par les citoyen.nes, est une instance centrale dans les dispositifs de participation citoyenne en complément du mode projet porté dans les Ateliers de quartier.

Présentation de l’équipe et de leurs rôles respectifs.

Questions et remarques :

- ❖ Où est la citoyenneté de la démarche ? >>> Il a été décidé une libre organisation par les citoyen.nes au sein des Assemblées de quartier ; la citoyenneté s’y exprime donc totalement et librement. Pour le reste, la démocratie participative fonctionne sur trois piliers : les élus, l’administration, les citoyen.nes. Les trois doivent travailler ensemble.
- ❖ Mon premier ressenti est celui d’être utilisée en tant que citoyenne. >>> Ce ressenti est tout à fait entendu. Il est toutefois proposé de le nuancer au travers de deux exemples. Tout d’abord pour des projets comme celui du tram, projets à l’initiative de la Ville ou de l’Eurométropole, vous serez concerté.es. Ensuite, il y a des projets venant des habitant.es qui sont d’initiative citoyenne et la ville donne les moyens aux citoyen.nes de réaliser ces projets.
- ❖ Beaucoup de personnes ne sont pas venues, elles ne fonctionnent pas avec les nouvelles technologies. À l’époque on voyait les élu.es et on les croisait souvent. Cela est fort regrettable que ce n’est plus le cas. Cela représente un grand frein, ils ne vous rencontrent pas. C’est bien de mettre à disposition des moyens financiers, mais s’ils ne vous connaissent pas, ils ne le feront pas. >>> la réponse à cette intervention doit se faire en deux temps. Tout d’abord, nous partageons la rupture générationnelle sur les modes de communication. L’outil numérique est une attente forte pour la participation et la Ville a bien pris le virage numérique (cf. les modes de sollicitation des services, de participation et d’information des citoyen.nes) ; nous souhaitons le poursuivre et à certains égards l’amplifier... mais il faut aussi maintenir la forme traditionnelle des rencontres et des réunions souvent plus propices à la maturation des projets. Ensuite, nous tenons à rappeler qu’il a été souhaité par la nouvelle équipe

(et par le vote de nos concitoyen.nes) de porter aux responsabilités de nouvelles personnalités... et donc à moindre notoriété et plus nombreuses avec des responsabilités sur des quartiers moins grands donc plus proches ; laissons leurs le temps de se faire connaître. Et puis, l'élu vit certes dans le quartier mais la pandémie actuelle n'a pas été propice à multiplier les rencontres depuis le début du mandat.

- ❖ Les assemblées de quartiers ne s'occuperont que des ateliers de quartiers ? >>> Cela nous le définirons ensemble.

Un travail de réflexion sur l'organisation et le fonctionnement de l'assemblée de quartier a ensuite été proposé aux participant.es, dans un premier temps en grand groupe, puis en petits groupes.

## 2. Travail en Ateliers

Les trois groupes ont travaillé puis une restitution-débat a été réalisée par les participant.es.

<b>Plusieurs étapes de construction à respecter (avant de déterminer les modalités de fonctionnement)</b>	Amorcer la pompe pour mobiliser les gens – Faire du rabattage – en premier, avant de se lancer dans les détails
	Tenir compte de la différence entre intérêt et implication des futur.es participant.es
<b>Faut-il un minimum de membres pour que l'Assemblée de quartier se réunisse ?</b>	Oui, au moins 5
	Multiplicité – Rendement : il faut en effet être plusieurs pour favoriser la bonne construction des idées, et favoriser la participation régulière au cours d'un même projet pour gagner en efficacité
<b>À quelle fréquence ?</b>	Partage des fonctions et des responsabilités
	Entre 3 mois et 6 mois
	Régularité incontournable Elle doit être pérenne, régulière, qu'il y ait un lieu fixe, toujours le même, au même endroit (potentielles permanences ?), la même date, par exemple le 2 <sup>ème</sup> jeudi des mois impairs permettant ainsi de simplifier la communication, toujours la même heure (possiblement vers 18h, 18h30 avec un endroit garderie, et faire intervenir un personnel professionnel de la petite enfance sur ces lieux-là, permettre aux parents de venir sans se soucier du mode de garde et permettre au personnel de la petite enfance de se faire connaître).
<b>À quel moment se réunit l'Assemblée de quartier ?</b>	Le soir
<b>Qui peut être convié.e aux Assemblées de quartier ?</b>	Tou.tes les habitant.es du quartier, pas seulement les représentant.es d'associations
	Les associations sont un levier important pour amener du lien et leurs réseaux mais ne doivent pas noyauter l'Assemblée de quartier.
	Les jeunes, les personnes d'un certain âge, tou.tes > Représentativité générationnelle et géographique
	L'aspect thématique est important pour communiquer pour avoir un maximum de participant.es dans l'Assemblée de quartier > Organiser des Assemblée de quartier informative et thématique
	Comment on mobilise les habitants ? Il faut aller vers les habitant.es. Il faut trouver le moyen, la méthode et le lieu à travers lequel on peut rentrer au contact avec le plus d'habitant.es possible indépendamment de leur âge et de leur situation socio-professionnelle - Relais : les 3 antennes

	du Centre Socio Culturel ? la médiathèque du Neudorf ? Thé dansant ? Il faut aller à la rencontre des gens, nous devons leur donner envie.
<b>Modalités de prise de décision</b>	Comment engager les habitant.es à prendre des décisions ? Sans doute à géométrie variable, en fonction des projets
<b>Comité de suivi</b>	Le comité construit les modalités pratiques de l'Assemblée de quartier ? Représentativité de toutes les parties du quartier ? ou dans les projets ? Il y a une idée de dynamique : aller au-devant et donc bouger en plus d'un lieu fixe Minimum de 5 personnes mais rôles à clarifier
<b>Thématiques ou initiatives d'intérêt</b>	Au niveau de l'école rue Ampère, sécurisation et aménagement d'un terrain de basket – inclure les enfants dans la réflexion Création d'un lieu solidaire et citoyen : Repas suspendu pour les personnes dans le besoin avec éventuellement un lieu pour se doucher et/ou toilettes. Valorisation et protection de la biodiversité, coup d'arrêt à l'artificialisation des sols. Au 92 avenue du Rhin, création d'une conciergerie Création d'un tiers lieu rue de Soultz

### 3. Conclusion

Au début du mandat, la démarche de participation citoyenne proposée était de fonctionner par projet de manière renforcée, dans des Ateliers de quartier. Ainsi en mai, un groupe de citoyen.nes a émis le souhait de travailler sur les solidarités intergénérationnelles... etc  
Mais à la demande de nombreu.ses habitant.es d'avoir des instances plus, il a été convenu avec la municipalité d'établir une nouvelle instance de coordination, de débat et se réunissant régulièrement, à l'échelle de chaque quartier, les Assemblées de quartier.

Présentation d'un Atelier de quartier : Solidarités intergénérationnelles. L'idée c'est de récolter des témoignages sous différentes formes pour parler de l'histoire et de l'évolution du quartier. Cet atelier aura lieu le 8 juillet 2021 à 19h.

Prochaine assemblée de quartier : jeudi 23 septembre à 18h30 (Date calée par vote). Lieu transmis par mail.

Mot conclusif d'Antoine Dubois et Valérie Bindel de Andrade